

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 27 janvier 2016

Objet :
Demande de subventions
Europe
Programme Interreg Marittimo

L'an deux mille seize et le vingt sept janvier à 17h45
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

N° 1601/09

Présents ou représentés :

MM. THAON, BLANCHI, CONSTANT, FRERE, GALLO, GINESY, LOMBARDO, MASSEGLIA, QUERCIA, SCIBETTA, TUJAGUE, VIAUD,

MMES BORCHIO-FONTIMP, BRUNN, DESCHAIRES, DUHALDE-GUIGNARD, DUMONT, FERRAND, ISNART, LEHMANN-SOULIE, OLIVIER, PENIELLO, ROUANET, SIEGEL, TOMASINI,

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'une des vocations fondamentales du Syndicat Mixte consiste à promouvoir le rayonnement de la musique dans la zone de montagne en y créant, outre la pédagogie appliquée, un climat culturel égal à celui du littoral.

Afin de développer nos manifestations culturelles, une coopération entre le Syndicat Mixte et la structure GIP FIPAN qui dépend du Rectorat des Alpes-Maritimes va nous permettre de collaborer à un projet européen transfrontalier «Musica Viva : un pays de musique» pour valoriser le patrimoine et l'histoire musicale transfrontalière.

En conséquence, le Président propose de solliciter pour 2016 de l'Union Européenne, des subventions afin d'intégrer l'opération «Musica Viva : Un pays de musique» dans le cadre du programme Interreg Marittimo 2014-2020.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité décide à **l'unanimité** de :

- solliciter des subventions auprès de l'Union Européenne pour intégrer le projet européen transfrontalier « Musica Viva : un pays de musique» dans le cadre du programme Interreg MARITTIMO 2014-2020,

- charger le Président d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

